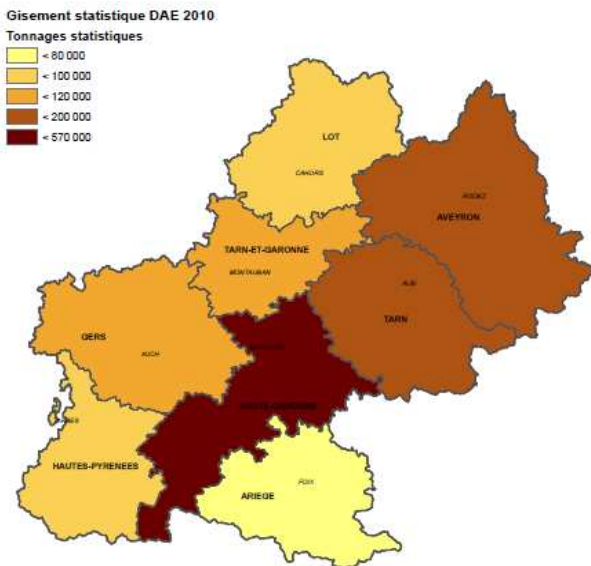


-1- GROUPES DE TRAVAIL ET ACTIONS RÉALISÉES

L'OBSERVATION DES DÉCHETS

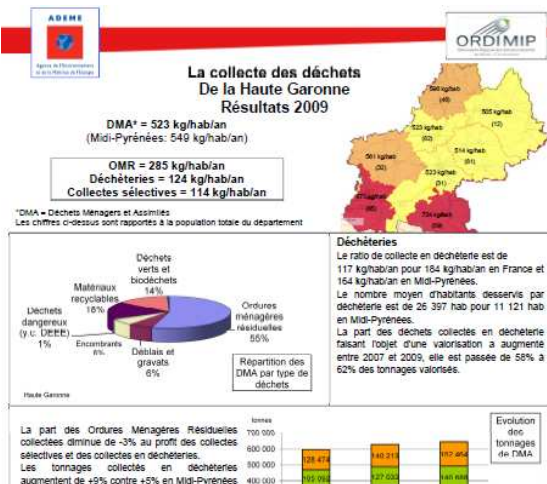
Les Déchets des Activités Économiques non Inertes et non Dangereux



Les données statistiques du gisement de déchets des activités économiques ont été présentées en juin 2011. Ces données sont calculées grâce à un outil commun à la CCI de Toulouse, à la chambre des métiers de Haute-Garonne et à l'ORDIMIP.

Le travail d'illustration de ces données est achevé et les cartes sont disponibles sur le site Internet de l'Observatoire. Il faut être prudent dans l'interprétation de ces cartes. En effet elles indiquent une tendance de gisement par type de matériaux et illustrent des données statistiques ; elles ne représentent pas obligatoirement la réalité du marché des déchets.

Les Déchets Ménagers et Assimilés



Au cours de l'année 2011, ont été réalisés les relances et le suivi des retours de l'enquête « Installation Traitement des Déchets Ménagers 2010 » de l'ADEME.



Les données collectées ont été saisies dans la base de données SINOE®.

Elles ont fait l'objet de vérifications et de contrôles de cohérence.

En parallèle de ce travail, l'exploitation de l'enquête « collecte 2009 » a été réalisée et 9 fiches de synthèses produites (une par département et une régionale). Ces fiches de synthèse sont disponibles sur le site Internet de l'Observatoire.

LES FILIÈRES DE DÉCHETS EN MIDI-PYRÉNÉES

Les membres du groupe de travail ont commencé à travailler sur le programme du colloque, « Filières de déchets en Midi-Pyrénées », co-organisé avec l'ADEME et la CCI de Toulouse.



L'objet de ce colloque est de faire un point réglementaire sur un certain nombre de filières de gestion de déchets et de faire intervenir, pour chacune, une entreprise ou une collectivité qui témoignera de sa mise en œuvre ou de son offre de service. Ce colloque, initialement prévu en 2012, doit être reporté pour des questions de disponibilités d'intervenants considérés comme essentiels. Il se tiendra vraisemblablement au premier trimestre 2013.

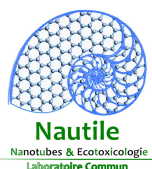
LA DÉPOLLUTION DES SITES INDUSTRIELS : COMMISSION MIXTE AVEC LE SPPPI



Le groupe de travail s'est réuni pour une présentation des projets de dépollution du site de SOFERTI à Fenouillet et pour un point d'avancement de la dépollution du site de la SNPE à Toulouse. Le site de SOFERTI a suscité beaucoup de questions et de vives réactions, il fera l'objet d'une nouvelle présentation en 2012.



LES DÉCHETS DES NANOTECHNOLOGIES



Les réunions de l'année 2011 ont permis la présentation des travaux de certains laboratoires travaillant sur les nanotechnologies, avec notamment les interventions de l'INERIS, d'Ecolab et du LISBP. La fin de l'année a été ponctuée par de l'actualité réglementaire sur laquelle l'ORDIMIP a pu faire des propositions ainsi que le



démarrage de projets de recherches sur les comportements des nanoparticules lors de l'élimination des déchets. Les recherches s'orientent enfin sur la fin de vie de produits. Les bonnes pratiques de laboratoires incluent désormais un volet « déchets ».

LES DÉCHETS INERTES



Le groupe de travail sur les déchets inertes est resté inactif et orphelin, en terme de pilotage, sur l'année 2011 du fait de changements d'interlocuteurs au sein des différentes structures. L'activité devrait reprendre au premier semestre 2012. Cependant une enquête sur le terrain a été réalisée par l'ARCE et l'ORDIMIP en partenariat avec les fédérations départementales du bâtiment de Midi-Pyrénées. Cette

enquête portait sur les pratiques des artisans en matière de gestion de leur déchets et sur leur niveau de satisfaction quand aux offres de gestion qu'ils rencontrent dans leur activité. Le résultat fait apparaître une grande disparité des offres, des coûts et des pratiques de gestion en fonction des départements.

LES DÉCHETS ORGANIQUES

Le groupe de travail sur les déchets organiques s'est réuni pour la première fois en décembre 2011 à l'INRA. Cette réunion, riche en échanges, a permis d'ouvrir le débat sur les nouvelles contraintes réglementaires pour les gros producteurs et sur les différents modes de traitements disponibles. Une première méthode de valorisation a été présentée par COREVA Technologies : l'oléochimie et l'exploitation de la glycérine issue du traitement des huiles alimentaires usagées.



PRÉSENTATION DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

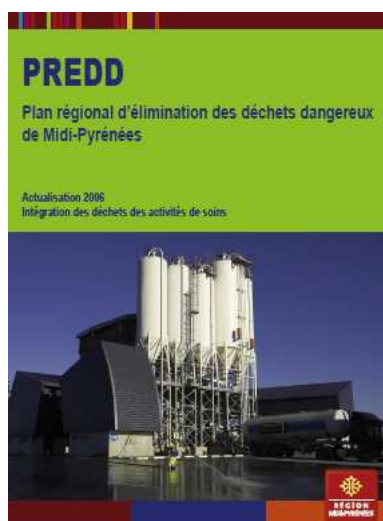


Une journée technique sur les évolutions réglementaires de la nomenclature **ICPE** et les conséquences pour les activités liées aux déchets, a été coorganisée avec la DREAL Midi-Pyrénées et la CCI de Toulouse, le 20 janvier 2011. Cette journée a permis de



rassembler 120 participants du secteur des entreprises et des collectivités territoriales provenant d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées.

LA PLANIFICATION : LE PLAN RÉGIONAL DE GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX



Le plan régional de gestion des déchets dangereux en vigueur a été approuvé par la Région Midi-Pyrénées en 2006.

Un projet de mise à jour avait été présenté en 2008 mais n'avait pu être approuvé faute d'instance. En effet, la Région a abandonné sa compétence en juin 2008 et à ce jour aucune commission du plan n'a été reconstituée ni par les services de l'État ni par la Région.

En 2011, les premiers travaux de mise à jour du document « version 2008 » ont redémarré avec, en priorité, la révision de la partie consacrée au Déchets des Activités de Soins.

PARTICIPATIONS À DES RÉSEAUX ET AUX TRAVAUX D'AUTRES STRUCTURES



- Commission environnement de la CCI de Toulouse
- Réseau des DDASS, réunions relatives aux DASRI
- SPPPI
- CLIS d'Occitanis
- Club des Eco-entreprises
- Agence de l'Eau Adour Garonne, réunion de suivi des programmes de subvention des collectes de déchets dangereux diffus



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Participation au réseau national des techniciens en charge de la réalisation des PREDD
- Participation au réseau national des observatoires locaux des déchets (ROLD)
- Forum VivAgora sur les nanotechnologies

-2- COMMUNICATION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

SALONS ET COLLOQUES

Les permanentes de l'association, les stagiaires et parfois les membres du Bureau se rendent ponctuellement à des salons et colloques dans le but de ramener de l'information, de représenter et faire connaître l'ORDIMIP et d'entretenir le réseau de l'Observatoire. Les interventions et documentations des colloques et salons sont mis à disposition des membres de l'ORDIMIP sur simple demande. Une liste est tenue à jour sur le site Internet de L'association.

L'ORDIMIP a assisté, ou visité, en 2011 :

- ↳ DIRECCTE, « Les nanotechnologies – opportunités de développement », Toulouse, février 2011
- ↳ ADEME, « Déchets et Territoires », Nantes, juin 2011
- ↳ 11^{ème} Assises Nationales des Déchets, Nantes, septembre 2011
- ↳ SYPRED, « La responsabilité environnementale en matière de déchets au regard de la directive cadre européenne 2008/98/CE », Paris, octobre 2011



INTERVENTIONS

L'ORDIMIP intervient régulièrement, à la demande de différents acteurs, sur le thème des déchets ou de la concertation. Comme toute la documentation, les interventions sont à la disposition des membres sur simple demande.

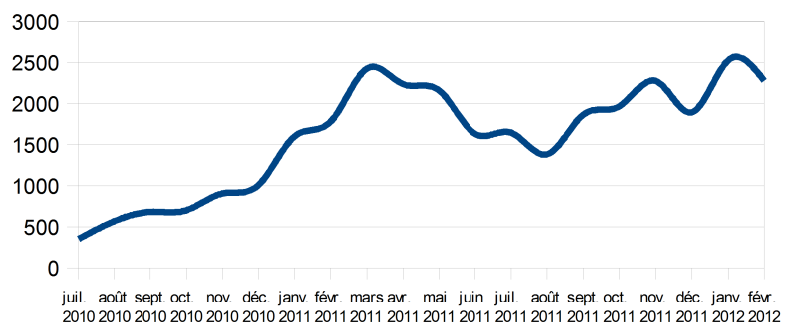
Les interventions de l'ORDIMIP en 2011 :

- ↪ ROTARY Toulouse, « Les déchets : de la collecte à l'élimination » suivi d'un débat, Toulouse, janvier 2011 
- ↪ Mairie de Tournefeuille, Amicale Laïque de Tournefeuille et Tournefeuille Avenir Environnement, « Les déchets de la collecte à l'élimination » suivi d'un débat, Tournefeuille, avril 2011
- ↪ Rencontre Nationale des Conseillers Environnement des Chambre des Métiers, « Les filières à Responsabilité Élargie du Producteur », Toulouse, juin 2011 
-  ↪ COPRAE, « Les DEEE cadrage réglementaire et mise en œuvre de la filière », Toulouse, octobre 2011
- ↪ FFB 81, « Les pratiques de gestion des déchets inertes en Midi-Pyrénées : retour sur l'enquête terrain » en partenariat avec l'ARCE, Albi, novembre 2011 
- ↪ CERCAD, « Les gestion des déchets inertes en Midi-Pyrénées », Toulouse, novembre 2011 
-  ↪ ENSIACET, « Concertation et Sites et Sols Pollués : les bonnes pratiques », Toulouse, novembre 2011 

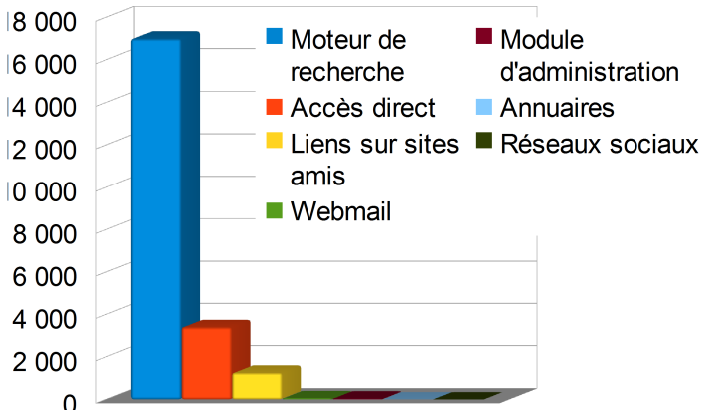
LE SITE INTERNET DE L'OBSERVATOIRE

Le site Internet de l'Observatoire est régulièrement alimenté en actualités (parution de textes réglementaires, évènements de partenaires, ...). Les comptes rendus des réunions, ainsi que les présentations des groupes de travail, sont mis en ligne dès validation par les pilotes.

Nombre de visites sur le site Internet

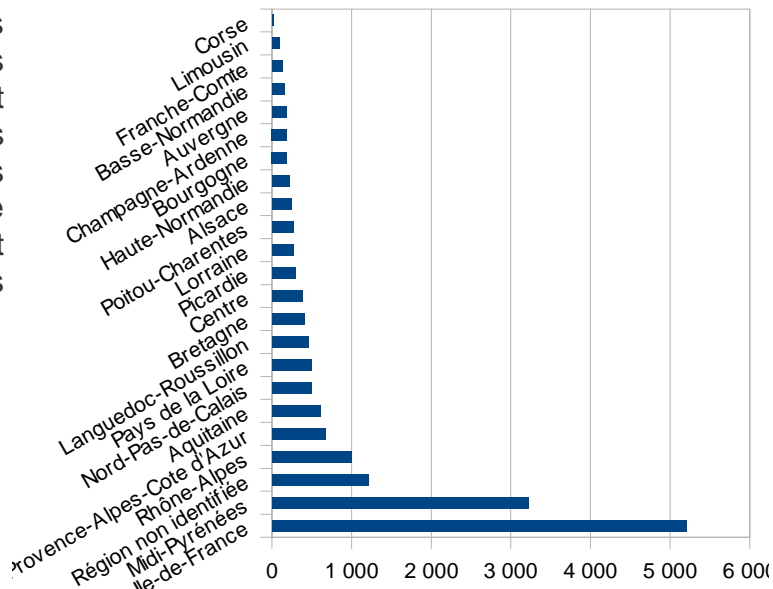
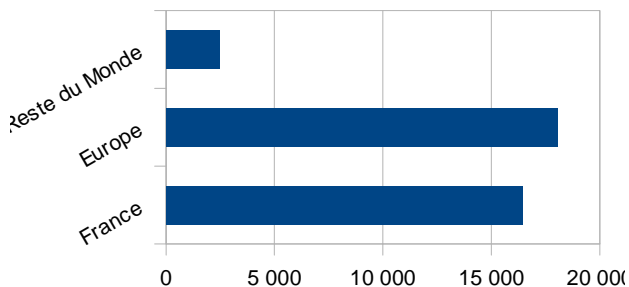


Provenance des visiteurs du site



Une section dédiée à la documentation est régulièrement enrichie, elle comporte notamment les différents plans de gestion des déchets, les guides édités par l'Observatoire, les documentations des colloques de l'ORDIMIP et bien d'autres éléments. Le moteur de recherche de prestataires est une source d'information très utilisée.

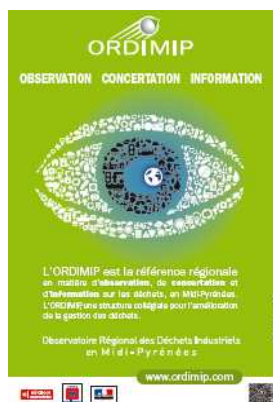
Avec près de 23000 visiteurs uniques enregistrés en 2011, ce sont 3100 fichiers qui ont été téléchargés sur le site en 2011 et 1750 liens vers des sites ou des contacts extérieurs qui ont été faits. Les visiteurs français proviennent principalement de l'île de France et de Midi-Pyrénées. Le site est également largement consulté par les différents pays européens.



LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE

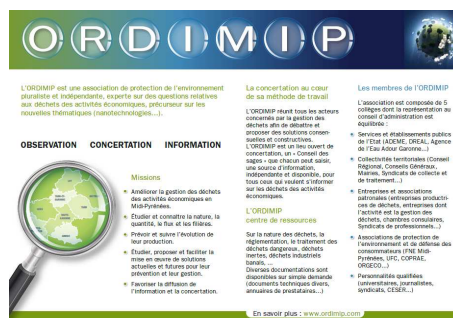
Comme chaque année, l'Observatoire a diffusé à ses membres son **annuaire**. Régulièrement actualisé ce document est fortement apprécié de tous.

La communication institutionnelle



La plaquette de l'association a été mise à jour et éditée. Elle s'accompagne d'un bulletin d'inscription encarté évolutif en fonction des groupes de travail.

Pour accompagner cette nouvelle plaquette une affiche d'information a été réalisée dans le même esprit. Elle pourra être utilisée lors de réunions, de colloques, de salons.



Les visites d'installations de gestion des déchets

Deux visites de sites ont été organisées en 2011 :

L'installation de stockage de déchets Non Dangereux de l'entreprise **SOVAL** (Veolia Propreté) à Bénac (65).

Créée dans les années 70, cette installation a connu, depuis, de profondes modifications. Elle accueille les déchets ménagers et assimilés des Hautes-Pyrénées. D'une superficie de 45



hectares dont 13,5 sont destinés à l'exploitation, l'installation a une capacité annuelle autorisée de 80 000 tonnes/an.

L'installation de stockage de déchets dangereux de l'entreprise **UMICORE** à Viviez (12).



Cette installation n'accueille que les déchets provenant de la dépollution du site d'UMICORE. Le groupe UMICORE, leader mondial spécialisé dans les métaux et les matériaux sophistiqués, a entrepris, sur le site de Viviez, un projet de dépollution volontaire validé par Arrêté Préfectoral en juillet 2009. Les déchets sont traités (par inertage) puis stockés sur un site de type classe 1 interne.

-3- ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE ET STATUTAIRE

Comme une petite entreprise, l'association, pour exister, servir ses objectifs et répondre à ses financeurs, doit s'assurer d'un fonctionnement statutaire légal qui répond à ses statuts. Les instances dirigeantes que sont le CA et le Bureau doivent se réunir régulièrement pour discuter du fonctionnement administratif de la structure et des orientations des groupes de travail. Sans cette vie statutaire l'association ne peut fonctionner ni exister.

En 2011, les instances de décision de l'association se sont réunies lors de 5 réunions de « Bureau Élargi » ; à ces réunions sont conviés tous les membres du CA ainsi que les pilotes des différents groupes de travail. Les comptes-rendus des réunions statutaires sont téléchargeables sur le site Internet de l'Observatoire et peuvent être transmis aux membres sur simple demande :

- Bureau Élargi du 09.02.11
- Bureau Élargi du 24.05.11
- Bureau Élargi du 06.09.11
- Bureau Élargi du 03.11.11
- Bureau Élargi du 20.12.11

L'AG et le CA se sont réunis le 31 mars 2011. Lors de cette réunion, les membres de l'Observatoire ont accueilli Fernand Alby du CNES pour l'exposé d'une problématique inhabituelle sur les déchets :

celle des **débris spéciaux** gravitant autour de notre planète.



La gestion quotidienne de l'association est également la même qu'une petite entreprise. Il s'agit entre autre de gérer les dossiers de subventions, la comptabilité, le personnel, les relations avec les 360 membres de l'Observatoire.